

Costumes suisses

Autor(en): **Pfister-Burckhalter, Marguerite**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Textiles suisses [Édition française]**

Band (Jahr): - **(1945)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-792590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Malgré son territoire restreint, la Suisse est subdivisée en d'innombrables régions distinctes et elle a donné naissance à une grande variété de costumes populaires. Ce ne sont pas des frontières géographiques mais les conditions physiques du pays — une vallée largement ouverte ici, là l'obstacle d'une montagne — qui déterminèrent des parentés ou des différences dans les formes de la mode populaire. Il ne peut pas plus être question en Suisse d'un costume *national*, que dans d'autres régions plus vastes, habitées par des peuples d'origines différentes et soumises à des influences diverses. C'était une erreur, due à un romantique aveuglement, que de voir dans le costume populaire un héritage d'un lointain passé. En réalité ses traits les plus anciens ne remontent pas au delà des 16^e et 17^e siècles ; c'est ce que prouvent avant tout les méritoires recherches de Julie Heierli. Le costume populaire suisse s'est formé, en fait, au 18^e siècle et à la fin de celui-ci il avait atteint son apogée. On peut déceler un rapport direct entre cette rapide évolution et le développement de la conscience de classe chez les paysans et l'aboutissement naturel de celle-ci, l'égalité des droits apportée par la Révolution française. Car le costume populaire était celui des campagnards et non des citoyens. La classe campagnarde se distinguait des autres par son costume. On peut donc à juste titre considérer le costume populaire comme la marque d'une classe sociale. Il le fut aussi longtemps qu'il resta le seul vêtement des paysans, avec ses degrés, les costumes de travail, du dimanche et de cérémonie. Le port du costume tel qu'il est généralement pratiqué de nos jours, et quels que soient les motifs éthiques qui le justifient, est quelque chose de tout différent, parce que ce costume n'est plus — ou presque plus — un vêtement habituel, particulièrement dans les villes où il n'a du reste jamais été porté ; on le porte à des fins démonstratives, on le met ou on l'enlève à volonté, comme on le ferait d'une simple robe du soir. Il détonne et fait l'effet d'un déguisement lorsque celles qui le portent ne veulent pas renoncer à des artifices de toilette qui lui sont étrangers et relèvent d'un autre style, tels que le rouge à lèvres, les teintures capillaires, les coiffures de fantaisie et le vernis à ongles.

Certes, le costume populaire s'est toujours inspiré des modes citadines et les suivait avec un retard correspondant à la distance qui séparait le centre d'influence de la région en cause. Plus celle-ci était à l'écart, plus les formes anciennes s'y maintenaient longtemps et inversement. Cependant les modifications essentielles du goût, au cours des 18^e et 19^e siècles, qui se cristallisèrent sous la forme des styles internationaux *rococo* et *empire* et des styles nationaux *second empire* et *biedermeier* jouèrent aussi un rôle créateur déterminant dans l'évolution du costume populaire. Les influences du style rococo, gai, riche en couleurs, très animé dans ses lignes, n'ont jamais disparu complètement des costumes du Plateau suisse et de la Suisse centrale et orientale, alors que les costumes féminins du Hasli (Oberland bernois), de Guggisberg et du Pays de Vaud rappellent beaucoup plus le goût de l'époque empire.

① Habit de cérémonie des fiancés du canton de Schaffhouse. La servante (à gauche) est en costume de Hallau, la fiancée porte la couronne nuptiale, pour la dernière fois ses tresses pendantes, et une ceinture ouvree.

Esquisse à l'aquarelle pour la collection de gravures sur cuivre des costumes suisses de Joseph Reinhardt (1749-1829), parue en 1819 chez Birmann & Huber, à Bâle. Propriété du cabinet des estampes du Musée de Bâle.

② Fiancée de Guggisberg coiffée du « schapel » et portant ses tresses pendantes, vers 1816 (« schapel », mot de dialecte suisse-allemand dérivé de « chapeau »).

Dessin à la plume aquarellé de Georges-Louis Vogel (1788-1879), propriété du Musée national suisse.

③ Habit de cérémonie des fiancés du canton de Fribourg, partie allemande. La fiancée est coiffée du « schapel », couronne nuptiale en paillettes d'or. Les deux femmes portent le costume de cérémonie à fraise, avec pendentif et rubans de couleurs à la jupe plissée. Sous le tablier de la fiancée, on voit dépasser

L'amélioration des possibilités de transport, provoquée au siècle passé par la construction de routes de montagne, l'établissement de services de diligences dans les Alpes et, surtout, la construction des chemins de fer, fit que les habitants des régions écartées entrèrent plus fréquemment en contact avec le reste du monde. Ainsi, des coutumes d'origine ancienne et des particularités qui avaient passé au rang de traditions commencèrent à s'effriter, à se relâcher et finirent par disparaître. L'homme, que son commerce ou son travail artisanal obligeaient à se déplacer, abandonna le premier son costume particulier qui attirait peut-être trop l'attention en dehors de son milieu, alors que la femme le conserva encore pendant des décennies et ne l'a pas complètement laissé tomber dans certaines régions de Suisse. Ici comme dans d'autres domaines de la vie, la femme a joué le rôle d'élément conservateur.

À l'origine, le costume paysan ne se composait que de tissus et accessoires produits sur place. Après l'ascension sociale de la classe campagnarde, il s'affina et s'enrichit d'éléments venus du dehors, tels que le velours, la soie, les dentelles, les ornements d'argent et les paillettes d'or. Ces emprunts reflètent des rapports historiques de certaines régions avec d'autres. Le canton de Schwytz, par exemple, qui fournissait des mercenaires à la couronne de France, resta toujours le plus soumis à l'influence française. Le Pays de Vaud et Genève se rapprochaient de la Savoie, les vallées méridionales des Grisons et du Tessin de la Brianza (au sud du lac de Côme), la Suisse orientale des régions souabes du Bodan et de l'Allgäu et la vallée de Frick de l'Hotzenwald.

Parmi les costumes du groupe de la région des Alpes auquel ils se rattachent, les costumes suisses ont un caractère mesuré et équilibré. Ils présentent certes aussi des formes hardies et délicates, particulièrement dans la coiffure féminine de cérémonie, qui ne tenait nullement compte de l'inclémence du temps et du vent des montagnes. Mais les costumes suisses ne connurent jamais d'extravagances fantastiques et, malgré les garnitures de prix, ils conservèrent un caractère familier. Les costumes d'hiver et d'été ne différaient extérieurement que peu entre eux. On ne portait presque nulle part de manteau et à leur place on utilisait des châles chauds ; au reste, les femmes se protégeaient du froid en portant plusieurs jupons.

Le costume faisait partie du trousseau de la fiancée et restait, enrichi de quelques accessoires réservés aux femmes mariées, l'orgueil de l'honorable ménagère et bien souvent aussi son vêtement mortuaire. Le costume de cérémonie était une sorte de reflet de la situation personnelle de celle qui le portait. Il indiquait si elle était célibataire ou mariée, renseignait, par la richesse des ornements ou la qualité du tissu, sur le rang social de celle-ci et marquait aussi son goût par le choix et l'arrangement des ornements. Malgré l'uniformité apparente, il ne fut jamais un uniforme mais resta toujours un vêtement individuel.

MARGUERITE PFISTER-BURKHALTER
docteur ès lettres.

le morceau de tissu à bon marché dont est fait le devant de la jupe. Le fiancé porte une culotte molletonnée.

Esquisse à l'aquarelle pour la collection de gravures sur cuivre des costumes suisses de Joseph Reinhardt (1749-1829), parue en 1819 chez Birman & Huber, à Bâle. Propriété du Cabinet des estampes du Musée de Bâle.

④ Jeune fille du canton de Berne, portant le costume aux vives couleurs de l'époque rococo, à manches courtes, long corsage lacé et chapeau de paille souple. Gravure au trait coloriée, dans le genre de Gabriel Lory père.

⑤ Femme du Nidwald en costume du dimanche, à manches courtes. Les tresses sont retenues par une aiguille d'argent, le dessous du chapeau de paille est doublé d'indienne de couleur.

Lithographie coloriée à la main de François-Nicolas Kœnig (1765-1832) imprimée par Haller à Berne.

⑥ Jeune Lucernoise en costume du dimanche, à manches courtes, grand chapeau de paille, jupon dépassant le bord de la jupe. Autour du cou, un pendentif typique, le « daïli ». Au fond, la ville de Lucerne.

Aquatinte coloriée d'un artiste anonyme de la seconde moitié du XVIII^e siècle.



④



⑤



⑥